

de Sa Majesté, une députation représentant les Colonies de l'*Amérique Britannique du Nord aux Indes Occidentales* et au *Brsil*, pour s'assurer des meilleurs moyens de développer et d'étendre des relations commerciales avec ce Pays. Le retour de la Délégation de sa mission est si récent qu'elle n'a pu encore présenter son Rapport, mais il vous sera communiqué aussitôt qu'il aura été reçu.

Les menaces et préparatifs pour une attaque contre le *Canada*, constamment et ouvertement faits par un corps d'hommes organisés dans les *Etats-Unis d'Amérique*, et connus sous le nom de "Féniens," m'a forcé, depuis la dernière Session du Parlement, de l'avis de mes Ministres, d'appeler au service actif une grande partie de la Force Volontaire de la Milice Provinciale.

L'esprit qu'a manifesté le peuple et sa promptitude à répondre à ma proclamation, ont reçu l'approbation bien méritée du Gouvernement de Sa Majesté.

Les événements qui ont signalé ces derniers jours fournissent de nouvelles preuves de la nécessité des mesures de précaution qui ont été adoptées.

La Province a été envahie par une bande de maraudeurs sans loi, mais je félicite le Pays de ce qu'ils ont été promptement rencontrés et forcés sous vingt-quatre heures de faire une retraite précipitée.

Je déplore la perte de vies et les souffrances du brave corps des Volontaires Canadiens dans l'engagement qui a eu lieu en repoussant si promptement les envahisseurs qui avaient attaqué le Pays; et j'ai l'assurance que vous n'oublierez pas d'atténuer, autant qu'il sera en votre pouvoir de le faire, les malheurs si malicieusement infligés à plusieurs familles. Mais tout en sympathisant à leurs afflictions particulières, je dois féliciter le Pays de ce que le premier cri d'alarme a montré que le *Canada* possède dans ses Volontaires un corps d'hommes prêts, au péril de leurs vies, à défendre leur Reine et leur Pays.

Les événements récents ont soulevé le peuple entier; et il est maintenant en évidence pour tout le monde que toutes les ressources du Pays, en hommes tout comme en argent, seront de bon cœur et en tout temps mises à la disposition de l'autorité pour repousser toute invasion de nos foyers.

Dans les mesures de défense que j'ai été appelé à prendre, j'ai reçu l'assistance constante du Lieutenant-Général Commandant, et de l'Amiral Sir *James Hope*. C'est aussi pour moi une source de vrai plaisir d'avoir à reconnaître le courageux dévouement dont ont fait preuve les officiers et hommes des forces Militaires et Navales de Sa Majesté en *Canada*.

Je suis heureux de pouvoir dire que le Président des *Etats-Unis* a lancé une Proclamation déclarant que de graves infractions aux lois de ce Pays ont été commises et se commettent par des personnes mal disposées dans son Territoire et sa Juridiction contre les Possessions Britanniques de l'*Amérique du Nord*, et requérant tous les Officiers de son Gouvernement de faire tous leurs efforts pour les réprimer. J'espère que cette démarche empêchera bientôt ce Pays d'être exposé à de nouvelles agressions par des citoyens d'une nation en relations amicales avec la *Grande Bretagne*.

Le maintien de la Force en service actif, que le Gouvernement a été obligé d'appeler, a entraîné une Dépense considérable à laquelle il n'a pas été pourvu par les Votes de la dernière Session.

Les comptes de cette Dépense seront spécialement mis devant vous, et j'ai l'assurance que vous passerez immédiatement un Bill d'indemnité pour cette infraction inévitable des dispositions de l'Acte d'Audition des Comptes Publics.

Des événements récents montrent la nécessité d'étendre au *Bas-Canada* l'Acte chapitre 98 des Statuts Refondus pour le *Haut-Canada*, pour protéger les habitants de cette section de la Province contre les agressions criminelles de la part de sujets de Pays Etrangers en paix avec Sa Majesté. Il est aussi devenu nécessaire, pour la conservation de la loi et de l'ordre, d'adopter une marche semblable à celle suivie dans la présente Session du Parlement Impérial pour la suspension temporaire du writ d'*Habeas Corpus*. J'appelle votre attention immédiate sur les mesures nécessaires.

J'ai, par Proclamation, fixé le premier jour d'Août prochain, pour la mise en force du Code Civil du *Bas-Canada*, passé dans la dernière Session du Parlement.

Le Code de Procédure Civile du *Bas-Canada* tel que rapporté par les Commissaires sera soumis à votre adoption pendant cette Session.

*Messieurs de l'Assemblée Législative :*

J'ai fait connaître mon désir que les Comptes Publics pour l'année courante et le Budget des Dépenses pour l'année prochaine fussent mis devant vous.